COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt – le 18 novembre 2026

BOURSOBANK SIMPLIFIE L'ACCÈS AU DÉCOUVERT AUTORISÉ ET INVENTE LE PRÊT PERSONNEL SUR SON APP EN TEMPS RÉEL, SANS JUSTIFICATIF AVEC VERSEMENT IMMÉDIAT DES FONDS

BoursoBank affiche à chaque client sa capacité d'emprunt personnalisée dès la page d'accueil de son application mobile. Cette évolution s'accompagne d'un parcours de souscription entièrement mobile, en temps réel, sans justificatif à fournir pour souscrire ou utiliser les fonds et d'un versement immédiat des fonds. Banque la moins chère sur les prêts personnels[1] et les découverts autorisés[2], BoursoBank innove toujours davantage afin de financer les besoins de ses clients avec des solutions de crédit responsables et transparentes, plus simples, fluides et rapides.

Une offre de financement plus simple, fluide et rapide dans le nouveau cadre réglementaire

Dans le cadre de la deuxième directive sur le crédit à la consommation (DCC2), BoursoBank fait évoluer son offre de prêts personnels et de découvert autorisé pour simplifier l'accès au financement.

Pour éviter les parcours de financement longs et complexes qui nécessitent de nombreux justificatifs et aller-retour avec sa banque, BoursoBank s'appuie sur les revenus et les charges détectés sur le compte. La capacité d'emprunt de chaque client éligible[3] s'affiche ainsi en permanence dès la page d'accueil de son application mobile pour les prêts personnels et depuis le détail des comptes à vue pour le découvert autorisé. Une fois le crédit accordé, le client est libre de l'utilisation de ses fonds, il n'a pas à justifier ses dépenses.

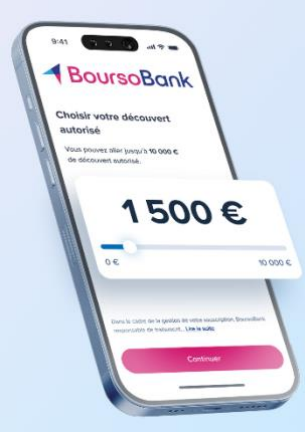
Chaque client peut ainsi choisir la solution adaptée à sa situation : un prêt personnel pour concrétiser un projet ou un découvert autorisé pour répondre à un besoin ponctuel de trésorerie.

BoursoBank maintient également sa promesse de protection du pouvoir d'achat en proposant l'offre la moins chère du marché sur les prêts personnels[1] et les découverts autorisés[2].

Le découvert autorisé le moins cher du marché, accessible en temps réel

Aujourd'hui, plus de 25 % des clients actifs de plus de 25 ans de BoursoBank disposent d'un découvert autorisé.

Le client voit désormais sa capacité de découvert autorisé personnalisée depuis le détail de son compte bancaire pouvant aller de 100 € à 10 000 € selon son profil. **Il peut ensuite y souscrire, puis l'augmenter ou le réduire en temps réel** depuis cet emplacement. Les découverts autorisés souscrits avant cette date continueront de fonctionner dans les mêmes conditions[4], sans aucun changement.



[1] Banque la moins chère selon l'étude « Prêt Personnel : palmarès 2025 des banques les moins chères » réalisée par Squirrel at Work le 15 janvier 2026.

[2] Étude réalisée par MoneyVox en analysant les tarifs pratiqués pour les clients personnes physiques dans 130 banques. BoursoBank ressort comme la banque pratiquant le taux de découvert le plus bas à 7 % par an.

[3] Ancienneté 12 mois minimum.

[4] Le montant, le taux et les modalités d'utilisation du découvert autorisé restent inchangés. À compter du 18 novembre 2026, l'analyse de solvabilité prévue par la DCC2 s'appliquera en cas de demande de modification de son montant.

Les prêts personnels les moins chers du marché, 100 % mobile, sans justificatif, de 200 € à 100 000 €



Le client BoursoBank peut voir en temps réel sa capacité d'emprunt depuis la page d'accueil de son espace client fixe ou mobile et éventuellement souscrire directement depuis son espace client fixe ou app mobile, avec :

- un montant maximum connu à l'avance ;
- aucun justificatif à transmettre pour souscrire ou utiliser les fonds ;
- une mise à disposition des fonds en temps réel, dès la signature.

Pour les projets écoresponsables éligibles, les clients continuent de bénéficier d'une remise de 1,20 % sur le taux de leur prêt personnel.

Avec cette innovation, BoursoBank offre un **accès au financement** plus **simple, transparent, lisible et le moins cher du marché, avec un versement des fonds en temps réel sur le compte bancaire du client**.

Benoit Grisoni Directeur Général de BoursoBank : *« BoursoBank simplifie l'accès au financement avec des solutions de crédits responsables, fluides et rapides. Nos clients connaissent à tout moment leurs capacités d'emprunt et de découvert autorisé personnalisées et bénéficient d'un parcours mobile, sans justificatif, avec des fonds versés en temps réel. Nous leur donnons ainsi davantage de transparence, d'autonomie et de maîtrise dans la gestion de leur budget. »*

À propos de BoursoBank

BoursoBank, filiale de Société Générale, est un acteur pionnier et leader de la banque en ligne et de l'information financière.
Sa raison d'être est de simplifier la banque, de donner du pouvoir d'achat à ses clients et d'offrir à chacun la faculté d'agir sur son argent. Banque la moins chère de France pour la 18e année consécutive, n° 1 du secteur bancaire avec un NPS de +55, BoursoBank compte 9,4 millions de clients et offre une large gamme de 59 produits et services pour répondre aux besoins bancaires de ses clients : banque au quotidien et paiements, épargne, investissement, trading, crédits, assurances et bons plans.
Son portail d'information, https://www.boursorama.com/, est classé 1re marque numérique en économie-finance, avec 155 millions de visites mensuelles en moyenne en 2025 (ACPM – mai 2026).
Employeur engagé dans le développement durable et la RSE, BoursoBank est certifiée B Corp.

Retrouvez l'actualité de BoursoBank ici et toute son offre ici
Boursorama, SA au capital de 53 576 889,20 € – RCS Nanterre 351 058 151 – TVA FR 69 351 058 151 – 44, rue Traversière, CS 80134, 92772 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX

Contacts presse : **BoursoBank -** Céline Herbette, Responsable marque et relations presse 06 42 77 08 73 / 01 88 89 02 29 / service.presse@boursorama.fr **/** Chiara Frediani : 07 89 43 62 85 / boursobank@backbone.consulting